

Fait à Saint Denis
Le jeudi 4 décembre 2025

Les syndicats interprofessionnels CFDT à La Réunion

Domaines concernés : Douane – Police – Éducation nationale – Santé – social

À

Monsieur Gil LORENZO, Directeur général adjoint des douanes et droits indirects

Objet : Déclaration d'intention concernant l'impact de l'augmentation des trafics de stupéfiants à La Réunion sur les missions des services publics et la Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Monsieur,

Nous, représentants syndicaux de la douane, de la police, de l'Éducation nationale, des secteurs santé, social, souhaitons attirer votre attention sur une évolution préoccupante observée de façon générale ces trois dernières années et tout particulièrement ces derniers mois et confirmée par différentes sources professionnelles, institutionnelles et médiatiques : la progression marquée des trafics de stupéfiants et la diversification des produits psychoactifs circulant sur l'île.

Les observations issues du dispositif TREND (OFDT/Réseau Oté), publiées en juillet 2025 et portant sur l'année 2024, confirment une forte augmentation des saisies de cocaïne, de MDMA/ecstasy, de cathinones de synthèse et de kétamine, ainsi qu'un développement du phénomène des mules, avec 23 interpellations en 2024 contre 14 en 2022. En 2025, ce sont déjà près d'une cinquantaine de mules qui ont été arrêtées à l'aéroport de Roland Garros, soit le double.

L'aéroport n'est pas le seul point d'entrée de la drogue sur le territoire réunionnais, puisque les colis postaux sont aussi un moyen privilégié utilisé par les trafiquants, de même que le vecteur maritime avec la dissimulation de drogue dans les conteneurs ou les véhicules importés. L'argent tiré de la revente de la drogue repart ensuite dans l'Hexagone comme en témoigne les nombreuses saisies, en centaines de milliers d'euros, réalisées sur des passagers au départ de la Réunion ou à leur arrivée dans les aéroports parisiens.

Le rapport TREND souligne également « la diversification et la diffusion des produits psychoactifs illicites, en particulier de la cocaïne » ainsi qu'une multiplication des réseaux de revente, mieux structurés, utilisant les réseaux sociaux et des systèmes de distribution de plus en plus sophistiqués (vente en “drive”, marketings attractifs, messageries cryptées).

Parallèlement, les médias locaux et nationaux ont largement relayé de nombreux faits récents : interpellations de mules à l'aéroport, démantèlements de réseaux structurés, saisies record, présence accrue de produits de synthèse, situations de violences liées aux trafics. Cette récurrence médiatique, désormais quasi hebdomadaire, confirme la perception d'une tension grandissante autour de cette problématique sur le territoire.

Dans ce contexte, les personnels de nos différents secteurs s'interrogent de manière croissante sur l'impact de ces évolutions sur leurs missions comme sur leurs conditions d'exercice. Dans les services douaniers et de sécurité, la multiplication des flux, la diversification des produits et l'évolution des modes opératoires interrogent la capacité opérationnelle actuelle face à un phénomène qui gagne en ampleur et en complexité. Dans les établissements scolaires, les équipes éducatives observent des signaux inquiétants : banalisation de certaines consommations, diffusion de nouveaux produits (dont le B13 et le Dou) y compris auprès de publics jeunes, parfois dès l'adolescence, comme le confirme le rapport TREND. Dans les secteurs hospitaliers, médico-sociaux et sociaux, les professionnels constatent une augmentation des prises en charge liées aux addictions, parfois associées à de grandes fragilités sociales, des troubles psychiques, des comportements violents ou désorganisés, et des formes de polyconsommations difficiles à accompagner.

Ces constats émergents suscitent également des interrogations légitimes chez les travailleurs quant à la dégradation possible de leur charge de travail, de leur sécurité, de leur santé au travail, et plus largement de leur qualité de vie et conditions de travail (QVCT).

Plusieurs retours de terrain font état d'un sentiment d'impuissance, d'une fatigue croissante et d'une exposition à des situations à risque, autant de facteurs pouvant fragiliser durablement les collectifs professionnels.

Face à ces questionnements, nos syndicats interprofessionnels de la CFDT Réunion affirment leur volonté d'engager un dialogue structuré et interinstitutionnel avec l'ensemble des responsables concernés. Notre démarche se veut constructive : partager les constats déjà identifiés, approfondir ceux qui restent à documenter, croiser les analyses des services régaliens, éducatifs, sanitaires et sociaux, et identifier ensemble les besoins organisationnels, humains et techniques qui pourraient améliorer la protection à la fois de la population ainsi que les travailleurs des secteurs professionnels public et privé.

Nous souhaitons notamment renforcer un diagnostic partagé sur l'évolution des trafics, des usages et de leurs impacts, tel que le rapport TREND de 2024 sur La Réunion l'a initié, et réfléchir collectivement aux réponses à apporter, qu'il s'agisse de prévention, de coordination interservices, d'ajustement des moyens ou de dispositifs de soutien aux professionnels exposés.

Notre intention est claire : agir ensemble, de manière responsable, transparente et coordonnée, afin de protéger la population réunionnaise et de garantir aux travailleurs des conditions de travail à la hauteur des enjeux auxquels ils font face.

Nous vous prions d'agrérer, Monsieur le Directeur général adjoint, l'expression de notre considération distinguée.

Pour ces syndicats interprofessionnels CFDT à La Réunion

S. LACHAÎTE
ALTERNATIVE POLICE
BUREAU ZONAL

A. MANI
CFDT INTER

P. PATRICK TECHER
FEP CFDT

M. BRAS CFDT DOUANE

Jonathan SELAMBAROM
CFDT ERPP RÉUNION